

EDITO

Chers Collègues,

La pandémie à Coronavirus que nous avons subie a contraint la communauté médicale à s'informer, analyser, se réorganiser sans cesse depuis plusieurs mois. Nous avons décidé, anticipant le confinement national, de suspendre les enseignements facultaires dès le 12 mars 2020. Nous avons ensuite autorisé certains aménagements de stages pratiques, autorisant la participation volontaire des Internes de Médecine Générale à l'effort national de soins.

Aujourd'hui, alors que la situation sanitaire s'est enfin apaisée et que le nouveau «petit» semestre a débuté, nous devons encadrer le retour d'activité médicale et pédagogique vers une «normalité adaptée».

Ainsi, les stages complémentaires peuvent être réintroduits dans le respect des gestes barrière, et lorsque l'activité médicale le permet : les coordonnateurs de maquette pilotent l'organisation selon les besoins et les possibilités ...

Le temps de travail suit la règle : 4 jours de stage, 5ème jour universitaire, 2 jours de repos ; 5 semaines de congés annuels. Le 5ème jour, dit universitaire, doit être scrupuleusement respecté. L'adjuvat de son propre MSU prend fin.

Cette période d'incertitudes mouvantes a été/est source d'inquiétudes et de déstabilisations pour nos jeunes Internes comme pour tous les médecins. Les responsables de GPP et l'équipe de Direction du DUMG sont à votre disposition pour tout repérage de toute difficulté. Que ce semestre de transition démontre encore nos capacités d'adaptation, notre engagement entier auprès de nos patients et nos étudiants.

Très bon semestre à tous !

Pr S. Oustric

Modifications concernant les activités d'enseignement

Pr M. Delahaye - Pr P.Boyer

Les **Enseignements facultaires (EF)** et **séminaires** ont été annulés et remplacés par un travail personnel en stage. Une synthèse, comportant des situations cliniques, les messages clés, des diapositives de synthèse, a été déposée sur le site DUMG « Enseignements pendant la pandémie COVID ».

Pour chacun de ces EF distanciel, les internes rechercheront en stage des situations cliniques proches de celles proposées en enseignement, les analyseront avec l'aide des MSU. Ils rédigeront une synthèse des réponses (soins, conseils, prescriptions) structurée autour de la situation clinique de stage ou réaliseront un travail écrit sous forme de réponses argumentées aux situations cliniques proposées dans l'EF. Tout ceci devra être déposé dans le port folio (« Autres traces d'apprentissage ») et devra être validée par le tuteur. Les informations concernant les enseignements reportés seront confirmées ultérieurement.

Les **GEP/GTT** annulés de mi-mars à avril 2020, soit 1 séance manquante/interne, ne seront pas à rattraper (nombre total des GEP attendu en fin de DES = 17 sur 18). Les GEP attendus de mai/juin 2020 sont reprogrammés à partir de juin.

Concernant les modalités des **EF/GEP/GTT transformés en Visio-conférences**, les responsables de GPP organisent les séances. La solution retenue pourra varier selon l'aisance des MSU à la manipuler, mais elle devra rester d'accès gratuit pour les internes et via leur adresse e-mail. Un mail sera adressé au préalable aux internes de chaque GEP/GTT précisant les modalités de connexion (ZOOM®). En début de séance, le MSU-moniteur/tuteur devra expliciter son rôle de modérateur (répartition de la parole etc..), en fin de séance, il dressera la liste d'émargement à adresser à la scolarité 3ème cycle.

Au sujet du **PORTFOLIO/TUTORAT**, une attention toute particulière à destination des T1 :

La validation de la phase socle du 01/09/2020 est maintenue +++.

Les TUTEURS devront penser à valider les « Autres traces d'apprentissage » qui remplacent certains enseignements annulés et faire **l'évaluation semestrielle de phase socle AVANT le 01/09/2020.** Ils doivent aussi penser à valider les « Autres traces d'apprentissage » qui remplacent certains enseignements annulés et faire l'évaluation semestrielle des **T2 et T3**

Les soutenances de **Jurys de DES** ont été reprogrammées en visioconférence, sous certaines conditions.

Les soutenances de **Thèses** sont en cours de reprogrammation (merci de contacter Mme Haudry pour plus de précisions)

COVID-19

Les Brèves du Département

N°9 – JUILLET 2020



www.familydoctorseurope2020.org



<http://wonca2020.com>

DSPP-Psy

Dr J. Dupouy

Le dispositif de soins partagés en psychiatrie (DSPP) financé à titre expérimental par l'ARS Occitanie a été mis en place à Toulouse en 2017. Il est spécialement dédié aux médecins généralistes (MG) de Haute Garonne pour la prise en charge des patients présentant une souffrance psychique. Il propose de recevoir les patients adressés par leur MG, dans le délai que celui-ci juge acceptable, pour une évaluation avec un psychiatre. Dans le cadre de son expérimentation une étude est réalisée pour évaluer son utilité.

Objectifs : Evaluer l'efficacité du DSPP par un essai clinique randomisé.

Rôle des investigateurs : Les MG volontaires pour participer sont tirés au sort et randomisés en 2 groupes, l'un ayant accès au DSPP (groupe intervention), et l'autre non. Il s'agira pour chaque MG d'inclure uniquement 4 patients dans l'étude (à la fin de l'étude, les MG du groupe contrôle auront bien entendu accès au DSPP). Recueil de données par le MG uniquement à la consultation d'inclusion et remise de questionnaires au patient à remplir à 1, 3, 6 et 12 mois.

Votre participation est essentielle pour permettre de pérenniser ce dispositif utile à tous !

Promoteur : CHU Toulouse

Contact : prebois.s@chu-toulouse.fr

Rendez-vous à **Bordeaux**
du **18 au 20 novembre 2020**
au Parc des Expositions - Palais 2 l'Atlantique

TÉLÉCHARGEZ L'ANNONCE
SUR LE SITE DU CONGRÈS

20^e CONGRÈS NATIONAL 2020
CNCG COLLEGE ACADEMIQUE
Exercer et enseigner la médecine générale
BORDEAUX
18 - 20 NOVEMBRE 2020

#CNCG2020

www.congrescng.fr